

RAK® 3 Super

Des avantages remarquables pour lutter contre le carpocapse des pommes et des poires

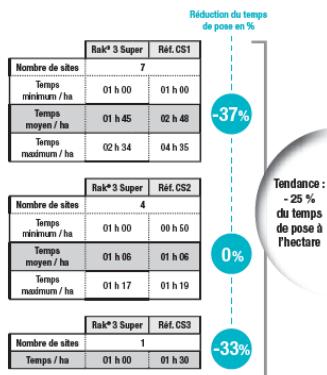
ECONOMIE DE TEMPS ET CONFORT DE POSE

GAIN DE TEMPS

Pratique à poser, le diffuseur Rak® permet d'économiser du temps de main-d'œuvre lors des chantiers de pose. Ainsi les temps de pose sont significativement réduits avec Rak® 3 Super.

Ci-dessous, quelques résultats de suivis de chantiers en conditions variées :

Comparaison de temps de pose à l'hectare entre Rak® 3 Super et des références avec ou sans l'aide d'une perche, dans différentes situations de vergers de pommiers et de poiriers en 2012, 2013 et 2014.



La variabilité des temps de pose observée est due à la diversité des sites (parcellaire, poseurs, configuration du verger et de l'utilisation ou non d'un outil de pose.)



Lors de la pose des diffuseurs, le temps de recherche des rameaux adéquats est réduit avec Rak® 3 Super, car il s'adapte à des branches de différents diamètres. Il peut aussi être posé aisément sur fil de fer en vergers palissés, sans risque de décrochage au passage du pulvériseur ou lors de périodes ventées.



CONFORT DE POSE

En plus d'une économie sur le temps de pose des diffuseurs, Rak® 3 Super apporte les avantages suivants :

- **Diffuseurs peu fragiles et faciles à poser** : manuellement ou à l'aide d'une perche.
- **Absence d'odeur incommodante**.
- **Discrets dans la végétation**, ils restent cependant repérables pour l'arboriculter.
- **Bonne tenue des diffuseurs dans le temps**, qu'ils soient accrochés sur rameaux ou sur fil de fer.



Diffuseur Rak® 3 Super accroché à l'aide d'une perche

Fiche d'identité Rak® 3 Super

- Rak® 3 Super : marque déposée BASF
- Autorisation de mise en marché : n° 2140146
- Composition : 0.267 g/diffuseur de E8, E10-dodecadien-1-ol + tetradecyl acetate
- Formulation : diffuseurs
- Classement toxicologique :
 - Mention d'avertissement : **Attention**
 - H315 Provoque une irritation cutanée
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée
 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Conditionnement : Cartons de 4 sacs x 252 diffuseurs.



- Usages : BASF préconise l'utilisation de Rak® 3 Super uniquement sur les cultures et ravageurs mentionnés dans le tableau ci-dessous (*Cydia pomonella* = carpocapse des pommes et des poires). BASF décline toute responsabilité et met en garde l'utilisateur contre les risques éventuels de manque d'efficacité pour toute utilisation, sur d'autres cultures ou d'autres ravageurs, pourtant autorisée par l'Arrêté du 26 mars 2014 relatif à la mise en œuvre du nouveau catalogue des usages.

Protection utilisateur :

- Pour l'opérateur, porter pendant la phase de pose des diffuseurs :
 - un vêtement de travail couvrant de type polyester/coton (65%/35% ou 60%/40%)
 - des gants mixtes avec enduction nitrile sur la paume et tricoté/aéré sur le dessus de la main.

■ **Précautions d'emploi** : Avant utilisation, les diffuseurs doivent être conservés dans leur emballage d'origine hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière et dans un local frais (température inférieure à 15°C). Des emballages entamés pourront être conservés quelques jours s'ils sont fermés soigneusement et maintenus à une température < à 5°C. De même, tout stockage prolongé doit être effectué emballage fermé, intact, à une température de 0 à 5°C. Si ces règles de stockage n'étaient pas respectées, les diffuseurs pourraient perdre de leur efficacité.

■ **Produit utilisable en agriculture biologique** : en application des règlements CE/834/2007 et CE/889/2008.

Culture de référence	Cultures rattachées (cultures sur lesquelles le produit est utilisé)	Cibles (Ravageurs visés)	Dose d'emploi	Nombre d'applic.	Stade d'application
Pommier	Pommier - poirier, cognassier, nashi	Chenilles foreuses des fruits (<i>Cydia pomonella</i>)	500 diffuseurs / ha	1	Avant le début du vol de la première génération (fin
Noyer	Noyer	Chenilles foreuses des fruits (<i>Cydia pomonella</i>)	500 diffuseurs / ha	1	Avant le début du vol de la première génération (fin

BASF France SAS - Division Agro

21 Chemin de la sauvegarde
69134 ECULLY CEDEX
Tél : +33 4 72 32 45 45 - Fax : + 33 4 78 34 28 86

Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Usages, doses, précautions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr. Novembre 2014—Référence 375ADIE1114OUEST

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, combinaison, bottes).

APRÈS L'APPLICATION

- 4 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

Ne pas fumer, boire, manger pendant la pose des diffuseurs.

QUE FAIRE DES CAPSULES VIDES EN FIN DE SAISON ?

Retirer les capsules en fin de saison et les rapporter à un point de collecte Adivalor.

Contacts utiles

Informations techniques FDS	BASF France	www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyto-attitude
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	www.adivalor.fr